



Siège Social : Godomey, ex-usine d'engrais de Dèkoungré, Département de l'Atlantique

Godomey, le 28 Août 2022

DÉCISION DE DÉSENGAGEMENT DÉFINITIF DE L'ACCORD DE MISE ENSEMBLE BR-UDBN

Le Parti Union Démocratique pour un Bénin Nouveau (UDBN)

Considérant, la lettre du Comité de Suivi/UDBN en date du 16 Août 2022, portant suspension de l'accord de mise ensemble UDBN-BR,

Considérant l'absence totale d'initiative du BR pour un règlement responsable des points de désaccord soulevés par le Comité de Suivi/UDBN ;

Considérant le matraquage médiatique dont a plutôt fait l'objet l'UDBN, après notification au SGN/BR de la lettre de suspension ;

Considérant, par ailleurs, la campagne de démobilisation et de débauchage des militants de l'UDBN par le BR ;

Considérant la volonté clairement affichée par le BR de ne pas œuvrer pour faire aboutir l'application effective de l'accord de mise ensemble,

DÉCIDE :

✓ de se désengager totalement et définitivement de l'accord de mise ensemble BR-UDBN.

UDBN

La présente décision qui prend effet à compter du lundi 29 Août 2022, sera notifiée au Secrétaire Général National du BR et à toutes les structures décentralisées de l'UDBN.

Fait à Godomey, le dimanche 28 Août 2022

**Pour l'UDBN et P.O,
Le Président Délégué,**



Bâtonnier Cyrille Yaovi DJIKUI